

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Agent des services hospitaliers qualifiés - ASHQ

Informations sur le concours

Publié le :	07-05-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sans concours
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	9
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	09-07-2026
A propos du poste :	

Conformément dispositions du décret n°2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier des corps de la filière soignante de la catégorie C de la fonction publique hospitalière modifié un examen par voie d'inscription sur listes d'aptitudes est ouvert à l'EHPAD de Saint Riquier en vue de pourvoir 9 postes d'Agents des services hospitaliers qualifié de classe normale au sein de l'établissement en date du jeudi 9 juillet 2026.

Informations sur l'établissement

Nom : EHPAD DE SAINT RIQUIER
Ville : 80135 Saint-Riquier

Pour candidater

Date limite de candidature : 08-07-2026
Conditions de candidature :

Cet examen est ouvert à toute personne faisant acte de candidature sans conditions de titres ou de diplômes.

Pièces à fournir :

Les candidatures doivent être adressées sur papier libre à Monsieur le Directeur à l'EHPAD de Saint Riquier - 7 rue de l'hôpital -80135 Saint Riquier

A l'appui de leur demande, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

Une lettre de candidature établie sur papier libre,

Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et les emplois occupés,
Une photocopie de la carte d'identité française (recto et verso) ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, en cours de validité,
Une autorisation écrite pour la demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°2).

Composition du jury : La sélection des candidats est confiée à une commission composée d'au moins trois membres, dont un au moins est extérieur à l'établissement dans lequel l'emploi est à pourvoir. Les membres de cette commission sont nommés par l'autorité investie du pouvoir de nomination et se composent :

du directeur de l'établissement organisateur du concours ou son (sa) représentant(e),
d'un(e) cadre en fonction dans le département concerné et extérieur à l'établissement,
d'un(e) cadre de l'établissement.

Examen de la recevabilité des candidatures : A l'issue de l'examen de la recevabilité de chaque candidature, une liste des candidats admis pour examen sera arrêtée par Monsieur le Directeur de l'établissement.

Date d'examen des candidatures retenues : Le jury se réunira le jeudi 9 juillet 2026 à 09h30.

Liste d'admission : Le jury établira par ordre de mérite la liste des candidats déclarés reçus.

Au vu des délibérations du jury, le directeur par intérim des établissements arrêtera, dans la limite du nombre de postes mis à l'examen, la liste définitive de candidats reçus et la liste complémentaire.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Ehpad de Saint Riquier 7 rue de l'hôpital 80135 Saint Riquier